



ANGE 2D Fermer les affectations des enseignants ayant quitté

Fiche Technique n° 6

V2.1 – 21 juin 2021 SL

Quand ?

- Pour vous avancer dans le travail de l'Enquête Lourde, il est préférable de le faire **AVANT** d'effectuer votre import STS, mais vous pouvez aussi le faire après.
- Au cours de l'année scolaire, il faut le faire lors du départ de chaque enseignant.

Accès à l'application via Gabriel : <https://www.ec-gabriel.fr>, ou via l'adresse : <https://www.ange2d.fr>

OÙ ?

Cliquez sur la commande « Liste » de l'onglet « ENSEIGNANTS ».

1

La liste des enseignants apparait, précédée d'un moteur de recherche multicritères.

Vous pouvez à votre convenance utiliser le moteur de recherche ou faire défiler la liste pour **sélectionner l'enseignant dont vous voulez fermer l'affectation.**

2

COMMENT ?

3

Dans l'onglet «SITUATION PROFESSIONNELLE – ETABLISSEMENT D'EXERCICE», cliquez sur le bouton «**MODIFIER**» de l'établissement de rattachement concerné par la fermeture de l'affectation

Il vous faut alors indiquer au bas de la fiche qui est apparue, le motif de fermeture de l'affectation et la date qui est le 31/08 de l'année civile en cours.

4

N'oubliez pas de cliquer sur **ENREGISTRER** ensuite en bas de la fiche pour enregistrer les modifications apportées.

CAEC SI

Contact : 02.99.85.00.16 – ange.support@enseignement-catholique.bzh

Ressources : <https://www.caecsi.bzh/>